

Les modalités volitives (désidératives et leurs moyens d'expression linguistique)

Guțu Eugenia, dr., conf. univ.

Rezumat

Majoritatea lingviștilor francezi și români menționează că problema categoriei semantico-funcționale a modalității reprezintă o valoroasă cercetare comparativă a limbilor franceză și română, problemă ce stă în atenția specialiștilor din zilele noastre.

Analiza lexico-semantică și lingvistică comparativă a unui mare număr de texte literare conținând verbul *vouloir* în limba franceză și a *vrea* în limba română ne-a permis să conchidem că verbele respective în diferite contexte literare exprimă un întreg arsenal de valori volitive, afective, emotive în ambele limbi de cercetare.

Ferdinand Brunot dans son ouvrage monumental «La pensée et la langue» [1, p.524] soutient qu'il n'y a peut-être de chapitre ou apparaît plus clairement la disproportion entre les moyens dont dispose la langue et la variété des actes de l'esprit : commandements, demandes, souhaits, désirs. Et dans chacune de ces catégories la diversité est extrême. Une revendication est si loin d'une prière. Des moyens identiques d'expression linguistique servent également dans les cas les plus différents. Selon l'opinion d'un bien grand nombre de linguistes c'est le ton qui leur donne la valeur.

Un gendarme qui vous invite à le suivre et une dame qui vous invite à dîner n'ont pas les mêmes intonations. Le but de notre recherche scientifique est d'élucider tant qu'il est possible ce problème, d'examiner les différentes situations dans lesquelles la modalité volitive (désidérative) se présente plus ou moins difficile à expliquer, de relever les caractéristiques propres à ce concept, enfin de mieux comprendre son statut.

A la suite de beaucoup d'investigations faites par B. Pottier, A.J.Greimas, c'est notamment Charles Bally qui a défini la modalité comme forme linguistique d'un jugement affectif ou de la volonté du sujet parlant. D'ici on peut déduire que toute modalité comporte un caractère volitif, plus ou moins fort.

D'après l'opinion de certains linguistes, on peut mettre un signe d'égalité entre les modalités volitives et les actes de langage désidératifs. Le premier critère de distinction, en ce qui concerne ce type d'acte de langage, est celui de l'objet :

1. Les actes de langage, qui exprime une intention ont pour objet une action future du locuteur.

2. L'objet des actes de langage, qui exprime un désir, peut être de nature épistémique, actionnelle ou événementielle :

a. Un objet de nature épistémique caractérise les actes de demande d'information. Ces actes se réalisent sous forme directe-questionner ou indirecte-prier, ordonner.

b. Les actes de type «demander de faire» ont un objet de nature actionnelle. Ici aussi, l'expression peut être directe- demander- ou indirecte- prier, ordonner.

c. Les actes de type «souhaiter» ont un objet de nature événementielle. Ils se réalisent sous forme directe (souhaiter) ou indirecte (bénir, maudire), actualisant alors l'opposition de nature évaluative favorable /défavorable.

Comme on le voit, les actes de types «prier» et «ordonner» neutralisent l'opposition relevant de l'objet du désir. Mais ils s'opposent réciproquement selon un autre critère, qui est celui des relations interpersonnelles présumées : l'ordre suppose l'autorité du locuteur, non-obligatoire avec la prière, dans la stratégie conversationnelle. Les cas ci-dessus sont des cas standard, idéalisés. Certaines variantes de prière - la supplication - semblent cependant supposer,

outre l'intensité du désir, l'autorité du récepteur.

Les actes de langage d'intention se caractérisent par la contagion désidératif – déontique, ou plutôt, par la possibilité de dériver la modalité déontique à partir de celle désidérative : en ce sens je jure = je désire et je dois. (Tout comme je t'ordonne = je désire /veux et tu dois.)

Cas particuliers:

La préférence est un désir « sélectif », résultant d'une comparaison [7, p.47]. Elle présente une présupposition évaluative comparative de type « meilleur », rapportée à un objet du désir et qui peut être explicitée ou non en structure de surface.

Je préfère partir que de rester. Je préfère partir.

Le regret a pour caractéristique d'établir un rapport entre désir et réalisation ou existence de l'objet du désir, qu'il situe sur l'axe du temps: l'objet du regret ou bien désir non-réalisé:

Je regrette de ne pouvoir rester / Je regrette que tu aies pu croire ceci.

L'expression indirecte du désir – ordre, prière - peut être distinguée de l'expression de la volonté – ordre, prière - par l'intermédiaire de l'opérateur modal impliqué.

Les modalités volitives [6, p.193] traduisent la volonté ou les désirs du locuteur; ce sont des modalités virtualisantes qui se réalisent linguistiquement par des modalisants réductibles à deux types essentiels :

a. Modalisants ayant le contenu favorable du type : Vouloir

Fr. «Les sons d'une harpe retentirent, elle voulut voir la musique ; et bientôt le joueur d'□instrument, amené par la négresse, entra dans les Premières» [4, p.67].

Roum. « Răsunară sunetele unei harpe, fetița vru să-l vadă pe muzicant ; și în curînd cîntărețul la harpă, adus de negresă, intra în clasa întîi. » [4, p.68].

Fr. «Il souhaitait connaître les meubles de sa chambre, toutes les robes qu'elle avait portées, les gens qu'elle fréquentait ; et le désir de la possession physique même disparaissait sous une envie plus profonde, dans une curiosité douloureuse qui n'avait pas de limites » [4, p. 23].

Roum. « Dorea să cunoască mobilele din odaia ei, toate rochiile pe care le purtase, oamenii pe care îi frecventa ; și pînă și dorința posesiunii fizice, într-o curiozitate dureroasă care n-avea limite» [4, p. 14].

À côté du verbe «souhaiter», on remarque la présence des autres indices volitifs, les noms : le désir et l'envie.

Fr. : « Un quart d'heure après, il eut envie d'entrer comme par hasard dans la cours des diligences.» [4, p.27].

Roum. : « Peste un sfert de ceas avu poftă să intre ca din întîmplare în curtea diligenților.» [4, p.17].

b. Modalisants ayant le contenu favorable (tels que éviter, prendre garde, se défendre)

Fr. : « Pour éviter leurs joies, il arrivait le plus tard possible» [4, p.45].

Roum. : «Pentru a evita bucuria lor, el sosea cel mai tîrziu posibil» [4, p. 73].

Fr. :« Prends donc garde, imbecile! Tu vas gêner, mon maquillage! » [4, p.123].

Roum. : « Fii atent, imbecilule! îmi vei strica machiajul! » [2, p.123].

Une des formes de la modalité volitive est le commandement qui est rendu par l'□intermédiaire des divers moyens : interjections, exclamations, cris.

Fr. : « A la porte, la moucharde ! » [4, p. 77].

L'impératif est un des modes qui exprime la volonté dans les commandements :

Fr. : « Soyez tranquille! dit l'autre. » [4, p. 217].

Roum. : «Nici o grijă, răspune acesta.» [3, p. 165].

En roumain l'impératif est remplacé par une construction elliptique :

Fr. : « Finissez, on va nous voir ! » [4, p. 227].

Roum. : «Termină, poate să ne vadă cineva ! » [5, p. 172].

Les modalités volitives ont des racines très éloignées dans le temps ; déjà au IV^e siècle J.C. Protagoras aurait distingué, selon les sources, quatre types d'énoncés : la prière, la demande, la réponse et l'injonction. Ces premières classifications ouvraient la voie à toutes sortes de compréhensions possibles de la notion de modalité. Le problème à réussi a maintenir constamment l'attention des savants comme Aristote, Protagoras, F. Brunot, Ch. Bally, E. Benveniste, B. Pottier, J. Dubois, G. Gougenheim et d'autres qui soutiennent que la modalité reste toujours valable comme cadre global d'approche de la phrase.

L'analyse comparée de beaucoup de contextes littéraires, contenant «vouloir » (a vrea) nous permet d'affirmer que c'est un verbe complexe à beaucoup de significations modales : avoir la volonté, le désir, l'intention, l'envie de, consentir, accepter, demander, prétendre, regretter, etc.- en français ; a avea de gând să, a fi decis, a fi de acord, a fi hotărât, a fi în stare, a cere, a pretinde, a dori, a pofti, a consimți, a se învoi, a putea, etc.-en roumain.

L'intensité des modalités volitives dépend de leurs moyens d'expression. Leur expressivité s'explique justement par la nature des moyens mis en place pour déterminer l'autre à accomplir l'action qui est l'objet du désir. Tous les jours nos actions font appel à la volonté et c'est bien de savoir maîtriser les moyens lexicaux pour pouvoir exprimer nos souhaits, nos demandes, nos conseils d'une manière adéquate afin d'obtenir un bon résultat.

Bibliographie

1. Balzac, Honoré, Père Goriot, Paris, Librairie générale française, 1995.
2. Balzac, Honoré, (trad. M. Ignat), Taica Goriot, Chișinău, Tipografia centrală, 1968.
3. Brunot, Ferdinand, La Pensée et la langue, Paris, Masson, 1992.
4. Flaubert, Gustave, L'Education sentimentale, Paris, Gallimard, 1972.
5. Flaubert, Gustave, Educația sentimental, București, Editura Univers, 1982.
6. Gherasim, Paula, Semiotica modalităților, Demiurg, Iași, 1997.
7. Vasiliu, Emanuel, Sens, adevăr analitic, cunoaștere, București. Editura Științifică și Enciclopedică, București, 1984.